

Sud

Fédération Sud PTT
25/27 rue des Envierges
75020 Paris

Téléphone : 01 44 62 12 00
Site internet : www.sudptt.org

L'inSudmersible !

Alors que les centres de tri sont en grève depuis début avril, la Poste joue le pourrissement.

Journal national des centres de tri n°25, janvier 2010

Les chiffres de grève, d'après la direction, tournent autour de 7 %.

De notre côté, nous constatons que la mobilisation varie de 30 à 40% en fonction des périodes et touche près de la moitié des centres de tri.

Les centres de tri étaient aussi fortement mobilisés contre la privatisation et dans le cadre de conflits locaux, où souvent les chiffres de grève explosent !

La mobilisation évolue aussi en fonction des situations locales. A chaque attaque locale, à chaque pression managériale, à chaque injustice, la mobilisation monte d'un cran et les personnels s'emparent immédiatement de l'outil des préavis de fin de semaine. **La Poste le sait, la Poste le craint, malgré la partition qu'elle joue aujourd'hui**

Le personnel n'en peut plus des conditions de travail, des pressions managériales.

Oui, le préavis du vendredi est pour beaucoup une bouffée d'oxygène qui permet de quitter cet environnement de pressions où de plus en plus d'agents viennent à reculer.

Oui, tout cela est compréhensible et justifié !

A La Poste de négocier, à la direction de mettre en place des horaires, des conditions de travail, un management qui permet aux personnels de se rendre sereinement sur leurs lieux de travail.

Dans plusieurs centres de tri, le syndicat SUD est interpellé, par la direction, parfois les agents sont convoqués. Le discours de la Poste est rodé.

Ils font mine de s'inquiéter de la situation financière des agents grévistes. La réalité, c'est surtout une pression de plus pour les dissuader de faire grève.

Lamentable !

La Poste multiplie les heures supplémentaires (*pour les non grévistes et les cadres*), préférant dépenser des fortunes en heures supp., plutôt que d'avancer sur les revendications.

Négociations !?

C'est un simulacre où La Poste joue le pourrissement. Depuis avril, ce sont des réunions téléphonées froides, brèves, sans intérêt. A croire qu'ils font la conférence en direct live de leur BMW !



Meilleurs vœux à toutes et tous !

La période est difficile, mais il n'y a pas que La Poste dans la vie !

Alors éclatez-vous en 2010 !

Promotion = injustices

Ras le bol du système de promotion au profil. Ras le bol de la pénibilité du travail et que la polyvalence ne soit pas prise en compte à travers le 2.1 grade de base.

Cette logique, on n'en peut plus, on n'en veut plus !!!

Des agents avec parfois plus de 30 ans de carrière n'obtiennent aucune promotion parce qu'ils ne sont pas dévoués corps et âme à la logique de « l'entreprise ». **Pour nos dirigeants « l'avancement à l'ancienneté » est devenu un gros mot ! Cela n'est plus supportable !**

C'est pourtant un élément crucial pour sortir de la situation actuelle ! Pas de promotions, des salariés mal payés, un management par la pression, un anti-syndicalisme de plus en plus présent de la part de la direction. **Et après il faudrait aller bosser sans sourcilier, le sourire aux lèvres ! Hé bien non, ce n'est plus possible !**

Les droits syndicaux, le droit de s'exprimer !

Dans de plus en plus de PICs, nous constatons l'interdiction des assemblées générales, l'interdiction de parler, une accélération de la caporalisation des rapports managers/agents et un flicage permanent.

Ça va mal au niveau du temps de récupération !

La chasse aux temps morts est ouverte et l'heure est à la diminution systématique des temps de pause dans les nouvelles structures.

La Poste ignore les textes et usages antérieurs. Cela, alors que dans tous les débats liés à la souffrance au travail, les experts confirment la nécessité pour les personnes de pouvoir parler entre elles, de pouvoir évacuer le stress. Des conséquences lourdes sont à craindre face à ce management .



Des postiers à deux vitesses ?

Dans le cadre des différents projets d'accords PIC, les horaires et les temps de pause varient largement selon

les établissements. Y aurait-il des postiers à deux vitesses ?

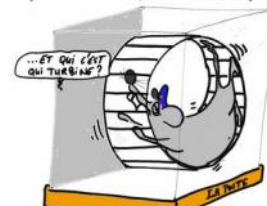
Certes, il faut tenir compte des spécificités locales. Pour autant, comment expliquer que des postiers soient traités différemment suivant le département où ils/elles se trouvent !

La courbe de l'emploi en chute libre !

CQC continue de faire des ravages. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'une soixantaine de centres de tri en France.

LA DIRECTION MULTIPLIE LES EXPÉRIENCES POUR PRÉPARER LA NOUVELLE POSTE!

Certains sont déjà condamnés à la fermeture par la direction. Les effectifs fondent à vue d'œil et les mutations forcées sont maintenant devenues légion sur le secteur.



En Bretagne, les syndicats ont été informés que « la Poste considérerait que les PIC actuellement en service en France étaient surdimensionnées au regard des prévisions de baisse du trafic d'ici 2015 (30 %) ».

Pour l'ouest, la direction prévoit un dimensionnement CQC à la baisse. Le trafic de la PIC de Rennes serait basé sur 2.3 millions d'objets au lieu de 2.7 millions. Pour Nantes, la direction dit maintenir ses projets. Nous verrons en 2011 ?

Fin octobre, la direction nationale du Courrier nous a reçus en audience. Nous espérons que cela permettrait enfin d'avancer, vu l'urgence du mal être dans les centres de tri !

La Poste débute plusieurs chantiers nationaux de négociations

- ◆ Organisation et vie au travail
- ◆ Mobilité promotion et fluidité
- ◆ Méthode de dialogue social national et local
- ◆ Santé au travail
- ◆ Égalité hommes/ femmes

Il est clair qu'à travers ces négociations, une grande partie de nos revendications doit trouver sa place. Dans le secteur du Courrier, les centres de tri ont des spécificités qui doivent être prises en compte. C'est pourquoi SUD PTT a exigé, que des négociations spécifiques « centres de tri et PICs » soient engagées.

Pour le moment la réponse est négative..... Le 16 décembre une nouvelle CDSP a eu lieu, nous avons réitéré notre demande sans résultat.

De fortes critiques sur les conditions de mise en place des PICs ont émané de plusieurs syndicats au cours de cette réunion. Raison de plus pour lutter dans l'unité et exiger ensemble ces négociations spécifiques centres de tri.

Oopération « **Vendredi noir** », conférences de presse , rassemblements : **Nous devons débattre des conditions de mobilisation afin que le mouvement des centres de tri soit rendu public.**

Sud propose à l'ensemble des personnels de débattre des conditions d'organisation de temps forts. La Poste ne cesse de dire qu'il n'y a pas de mouvement global de lutte dans les centres de tri. A nous de démontrer le contraire !

A chaque réunion des centres de tri, les remontées sont catastrophiques sur l'ambiance au travail, sur les conditions de travail qui se dégradent, sur les pressions managériales de plus en plus insupportables !

Alors , que faire ? Laisser la boite continuer à nous pourrir la vie, attendre la mythique grève générale ? Non, Il faut lutter pied à pied et ne rien laisser passer.

Les préavis de fin de semaine sont un outil qui permet au personnel de réagir rapidement. Ils doivent être aussi un outil qui permet de centraliser la lutte et permette de la rendre publique !

Cela passe par des temps forts avec rassemblements et conférences de presse. **Cela passe par une utilisation plus importante des préavis d'une heure !**

Nos revendications centrales, comme le 2.1 grade de base restent d'actualité. En effet, on ne peut se satisfaire des ravages du système de promotion, constater que des milliers d'agents quitteront les centres de tri sans avoir eu à travers la promotion un minimum de reconnaissance du travail effectué !

Il est temps aussi d'imposer à la direction une réelle négociation sur le mal être au travail qui est maintenant le point central qui remonte des débats. Pressions, horaires inadaptés etc....

Sud propose une action nationale des centres de tri le vendredi 22 janvier 2010 .

Nous proposons une rencontre à l'ensemble des organisations syndicales nationales afin que cette lutte soit unitaire ! La date est bien sûr discutable.

Il y a actuellement des discussions sur le secteur courrier. Avec tout le personnel des centres de tri, avec toutes les organisations syndicales, il est possible tous ensemble, d'imposer une prise en compte des spécificité des centres de tri, et d'obtenir des résultats !

« A l'issue de notre commission nationale des centres de tri, la décision a été prise de poursuivre le dépôt des préavis dans l'attente de réelles négociations. Une nouvelle réunion fera le point début février ».

Projet de privatisation

La lutte a continué après le succès de la votation et la campagne massive de cartes postales. A l'issue de la votation citoyenne, il y avait une attente de propositions à la hauteur de l'enjeu. **Sud a défendu en intersyndicale et dans le comité national, l'idée d'une manifestation nationale** avec les postier-ères, les élu(e)s, les usager(ère)s. **Force est de constater que nous n'avons pas réussi à convaincre nos partenaires ..**

Il y a eu la grève du 24 novembre qui malgré tout est resté forte dans les centres de tri, mais très insuffisante dans sa globalité nationalement.

Le projet de loi est maintenant, entre les mains des députés. Nous continuons à mettre la pression devant l'assemblée nationale où une veille citoyenne est maintenue. Le 15 décembre, devant l'Assemblée, la seule réponse du gouvernement a été la violence policière face aux postiers qui manifestaient.

Le vote conclusif doit avoir lieu le 12 janvier, en cas de validation du changement de statut, la privatisation est prévue pour le mois de mars, après publication des décrets.

Reste aussi le conseil constitutionnel qui est un recours essentiel. Déjà des partis politiques envisagent d'engager un recours. Cela devrait dans un premier temps retarder la privatisation ! Il nous faut aussi utiliser ces délais pour continuer à mettre tout en œuvre pour contrer ce projet.

En direct des CTC et PIC

Bienvenue à l'usine de Montpellier !

Les premiers postiers de la nouvelle PIC Languedoc sont arrivés à Fréjorgues le 19 octobre dernier et les nouvelles arrivées devraient se poursuivre jusqu'en Mars prochain.

Une ouverture assez surréaliste où la direction de la PIC accompagnée d'une association « la compagnie du message » (ça s'invente pas !), a accueilli les arrivants avec un petit déjeuner et un sac cadeau comprenant : deux repas gratuits à la cantine, une casquette CQC, un sac « banane » une tasse et un agenda! Il ne manque plus qu'un autocollant « bouger avec La Poste » !

Pour la visite guidée, des groupes d'une dizaine de personnes ont été formés avec le concept suivant : vous êtes des « extra-terrestres » et vous allez visiter une PIC. Chaque groupe a reçu un nom : « smoke ,zooge » Et c'est vrai qu'on est là sur une autre planète !

Dès la porte métallique tournante, digne de Guantanamo, nous sommes dans le monde de la nouvelle Poste avec port des équipements de protection obligatoire, respect strict des parcours piétonniers , des pauses déjeuner de 28 minutes , interdiction de quitter sa position de travail et d'avoir un verre d'eau ou un café sur sa position de travail

Les « pionniers » nous ont accueillis avec soulagement et nous ont raconté leur vécu, des chefs n'ayant qu'une connaissance théorique des machines de tri, tentatives maladroites de gestion du personnel : refus des ASA pour enfant malade , pressions constantes et bien souvent inutiles.

Bref, même si les locaux sont neufs, la cantine parfaite, les vestiaires dignes d'un club de 1ère division, c'est l'usine avec des conditions de travail dures et des horaires pourris. **Nous n'attendrons pas vingt ans pour remettre l'humain au goût du jour dans cette barbarie industriel-**

Tribunal administratif et droit de grève, victoire de SUD

Pendant le conflit des nuits, La Poste s'était arrogé le droit de sanctionner des agents dans le cadre des préavis de Sud. Nous avons gagné au tribunal administratif en avril 2009. **Aujourd'hui, nous avons confirmation que La poste se couche et abandonne son appel. C'est une deuxième victoire !**

La Poste doit maintenant prendre ses responsabilités et rétablir le droit en supprimant toutes les sanctions, les ponctions de REX ou retenues illégales de salaire !

Nantes CTC : le vase déborde !

Des annotations humiliantes ont été inscrites sur les feuilles de REP.

Il aura fallu une délégation de masse et une pétition massive du personnel pour obtenir le retrait de ces annotations !

Toujours cette logique d'individualisation et d'infantilisation totalement archaïque. Il est clair que ce genre de situation humiliante devient maintenant une marque de fabrique des relations humaines à La Poste.

Retraite, dernière minute.....

La direction du Courrier vient enfin de décider de mettre en application le DAFA (*) au Courrier à partir du 17 décembre 2009 et jusqu'au 31 décembre 2010. Les situations individuelles sont prises en compte à partir du 1er décembre 2009.

Le champ d'application : Les cadres et cadres supérieurs (classe III et IV) - les personnels des « structures » et services supports : Siège Courrier, Directions nationales Courrier, petites DOTC – Les établissements labellisés par les DOTC au choix des DOTC dans le cas de réorganisations (hors plaques CQC qui elles sont labellisées).

Rappelons que le dispositif ne concerne pas les agents bénéficiant du service actif. D'après la direction du Courrier, 3600 personnes pourraient être concernées si elles le souhaitent. Elles ont travaillé sur le fait qu'environ 25% des personnes qui y auraient droit demanderaient le DAFA. Les syndicats ont insisté sur la nécessité d'un dispositif concernant les personnels en service actif. Elles ont insisté aussi sur le fait que ce devait être au libre choix de l'agent.

Les conditions d'âge et d'indemnisation : BRH 117 du 30 juin 2009 : 56 ans 6 mois à 50%, puis dispense d'activité rémunération à 70% jusqu'à 60 ans. Engagement de départ à la retraite à 60 ans. Versement d'une indemnité en fonction du manque d'années de service pour avoir droit à une retraite à taux plein et du grade ou niveau de fonction.

57 ans : même dispositif, mais 4 mois seulement d'activité à 50%.

Les autres dispositifs de mesures d'âge mis en oeuvre en cas de labellisation sont reconduits jusqu'au 31 décembre 2010.

* DAFA : *Dispositif d'aménagement de fin d'activité.*